

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFS	Date	3 septembre 2023
Numéro	23.385	Heure	21h09

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Quelle est la stratégie mise en place par le CNP pour remédier à la fermeture de la structure ambulatoire à La Chaux-de-Fonds ?

Contenu :

La tempête qui a frappé La Chaux-de-Fonds a lourdement impacté le Centre de psychiatrie communautaire des Montagnes (CPCM), ce qui fait que les consultations ambulatoires ne peuvent plus y être dispensées. L'institution est activement à la recherche de locaux alternatifs dans la région.

Le Conseil d'État peut-il nous informer si des locaux ont été trouvés ? Les suivis actuels peuvent-ils être dispensés ? Quel soutien est offert aux nouvelles demandes de consultation ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sarah Fuchs-Rota

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Corine Bolay Mercier		